

TARIF – HONORAIRE LIBRE

LE DOUCEN-CANDON & ASSOCIES

- Honoraire constat : entre 285.00 € et 350 €
TTC/heure selon la nature
du constat

Toute heure entamée est due.

- Honoraire représentation
audience saisie des rémunérations : 132.00 euros TTC
- Rédaction d'acte en sus du tarif :
 - Assignation : 150.00 euros TTC/heure
 - Sommation interpellative : 160.00 euros TTC/heure
 - Congé : 180.00 euros TTC/heure
- Consultation juridique : 80.00 euros TTC/heure

